

**DÉPARTEMENT
DE L'ARDÈCHE**

Arrondissement de Privas

COMMUNE

DE

ST-MARCEL D'ARDÈCHE

Tél. : 04.75.97.26.10

Fax. : 04.75.98.67.12

Le Maire,

ATTESTATION

Je soussigné, Michel BOUCHON, Maire de St Marcel d'Ardèche certifie que la délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2018 pour la modification simplifiée du PLU de notre commune a été affichée en mairie du jeudi 4 octobre 2018 au jeudi 22 novembre 2018.

Pour faire et valoir ce que de droit,

Fait à Saint-Marcel d'Ardèche, le 26 novembre 2018.

Le Maire,

Michel BOUCHON

